

**DEMANDE DE PREMIERE AFFECTATION D'UN PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT**

Sous couvert du chef de l'établissement public où l'enseignant exerce en 2022-2023.

Les demandes transmises au rectorat de Grenoble devront préalablement être visées pour avis par le recteur de l'académie d'origine.

A transmettre au rectorat – mouvement.2d-prive@ac-grenoble.fr – avant le 30 juin 2023

Nom d'usage : Prénom :

Nom patronymique : N° de téléphone :

Adresse personnelle :

Grade : Discipline :

Service d'enseignement assuré en 2022-2023 :

Situation particulière (temps partiel, reprise après congé parental, par exemple) :

Joindre obligatoirement le dernier arrêté de nomination

Etablissement relevant de l'académie de :

Discipline :

J'ai postulé dans l'enseignement public de l'académie de Grenoble au titre de l'année scolaire 2023-2024 ;

J'ai pris connaissance que ma demande d'affectation dans l'enseignement privé est soumise aux conditions d'avoir obtenu une affectation dans l'enseignement public de l'académie de Grenoble pour la rentrée 2023 un avis favorable de l'académie de Grenoble pour une affectation dans l'enseignement privé de l'académie, un arrêté ministériel d'affectation dans l'enseignement privé.

Date : Signature :

Date :

Date :

Avis du chef d'établissement public d'origine :
.....

Avis du recteur d'origine si changement d'académie
.....

Signature et cachet de l'établissement public

Signature du recteur de l'académie d'origine

**AFFECTATION DEMANDEE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT
obligatoirement sur un emploi à temps complet**

Le chef de l'établissement privé sous contrat :

déclare donner son accord préalable à l'affectation de :

dans son établissement, sur un **service à temps complet** de :

dans la discipline : à la rentrée 2023-2024.

Date : Signature et cachet de l'établissement

Date

Avis de la rectrice de l'académie de Grenoble :
.....
.....

Signature de la rectrice de l'académie de Grenoble

Cadre réservé à la DPE de l'académie de Grenoble

Demande transmise au MEN –DGRH le

par